

#76 Mars 2024



# Les Avaloirs & VOUS.

Votre magazine d'informations

## **P6-9. Dossier Habitat**

Des conseils et des aides pour l'amélioration de votre logement

## **P10. Sport**

Le Relais de la Flamme Olympique à l'assaut du Mont des Avaloirs !





**Nous fêtons cette année les 10 ans de la Communauté de Communes du Mont des Avaloirs. En 2014, les anciennes Communautés de Communes de Villaines-la-Juhel et des Avaloirs se sont réunies pour porter encore plus haut les ambitions de notre territoire. Depuis, élus et agents travaillent au quotidien pour vous proposer un service public de proximité et de qualité, tout en faisant face à toujours plus de contraintes réglementaires et financières. 2024 n'échappe pas à cette règle qui nous incite à anticiper pour ne pas subir. C'est dans cet esprit que la Communauté de Communes du Mont des Avaloirs envisage son action tout au long de cette année prometteuse et riche en transitions, nouveauté et dynamisme.**

Notre collectivité s'engage dans des démarches volontaristes en matière d'urbanisme et d'habitat. L'élaboration du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi) touche à son terme après de nombreux mois de travail, de débats et de concertations. Beaucoup d'entre vous ont participé à son enquête publique, signe d'un intérêt pour l'attractivité de notre territoire. Je vous en remercie. Avec le PLUi, consultable en ligne et dans vos mairies jusqu'au 6 novembre 2024, la CCMA affirme sa stratégie d'aménagement du territoire et assume son objectif de tendre vers 17 000 habitants à l'horizon 2030.

C'est aussi pour cela que l'habitat sera au cœur de nos préoccupations. L'amélioration de l'habitat est un enjeu majeur de notre stratégie de territoire, notamment par la mise en place de conseils techniques et d'aides financières. Ainsi, depuis le 1er janvier dernier, notre dispositif «Solutions Habitat» évolue. La CCMA a choisi de travailler avec Inhari, association qui accompagne les propriétaires privés pour la rénovation de leur logement. Avec ce nouvel interlocuteur privilégié, vous bénéficierez d'un soutien pour vos travaux, qu'il s'agisse de la réhabilitation d'un logement dégradé ou vacant, de travaux d'amélioration énergétique ou d'adaptation de votre logement à la perte d'autonomie. Vous trouverez toutes les informations nécessaires pour solliciter un rendez-vous auprès des conseillers d'Inhari dans le dossier de ce magazine, dans le document joint ou sur notre site Internet.

L'année 2024 est aussi une année test dans le cadre du passage à la Redevance Incitative. Nous avons entendu les inquiétudes et les craintes, quelques fois légitimes, que certains d'entre vous ont exprimées face à ces changements de pratiques. L'année test vise justement à évaluer sur un an nos pratiques d'ordures ménagères et nos gestes de tri afin d'élaborer une grille tarifaire de Redevance Incitative la plus réaliste possible

pour une mise en application au 1<sup>er</sup> janvier 2025. La gestion de nos déchets est l'affaire de tous, nous sommes tous membres de la même équipe !

Nous porterons haut ces belles valeurs du collectif en 2024, année exceptionnelle pour notre territoire ! Le samedi 25 mai, une étape des Boucles de la Mayenne sera 100 % CCMA ! Je suis très heureuse, comme Maire du Ham, de recevoir le départ de cette étape aussi ardue qu'exaltante jusqu'à son arrivée à Villaines-la-Juhel. Enfin, nous vivrons un moment unique dans notre vie. Le territoire du Mont des Avaloirs a le formidable honneur d'accueillir le Relais de la Flamme Olympique le mercredi 29 mai. C'est une immense fierté partagée avec la commune de Pré-en-Pail-Saint-Samson comme les associations sportives, les bénévoles et les agents qui travaillent de concert depuis de nombreux mois pour faire des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024 une grande et belle fête populaire !

Comme l'a dit le célèbre skieur français Franck Picard, « la réussite appartient à tout le monde. C'est au travail d'équipe qu'en revient le mérite. ». Au delà du sport, cette maxime donne du sens à l'action publique. Je crois au travail d'équipe car il nous rend plus agiles, plus efficaces et plus réactifs. Ensemble, jouons collectif ! Ensemble, faisons territoire !



#16  
Mars 2024

SOMMAIRE

**P3-5. Actualités**

**P6-9. Dossier**

Des conseils et des aides pour l'amélioration de votre logement

**P10-11. Environnement - Déchets**

**P12-13. Tourisme**

**P14-15. Sport**

**P16. Culture**

## Communauté de Communes du Mont des Avaloirs

1 rue de la Corniche de Pail  
Pré-en-Pail  
53140 PRÉ-EN-PAIL-SAINT-SAMSON

02 43 30 11 11  
accueil@cc-montdesavaloirs.fr

**Accueil :** du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30 (16h30 le vendredi)

**Directrice de la publication :**  
Diane ROULAND, Présidente  
de la Communauté de Communes  
du Mont des Avaloirs.

## Rédaction, conception et mise

**en page :** Service communication  
(Adrien MOTTAIS et Laureen COLOMBERT).

**Crédit photos :** Communauté de Communes du Mont des Avaloirs, Inhari, Les Boucles de la Mayenne, Pannains par Mille, Atmosphère 53, Département de la Mayenne, Mélanie Pasquier et Antoine Birot, Mayenne Tourisme, Jérémie Rigaudeau, L'Intrépide, Mairie de Pré-en-Pail-Saint-Samson, Delphine Garczynska, Cie Les Moutons Noirs, Cie d'Objet Insolite, Cie A Fleur de scène, Immo, Moojjgen, Cécile Branche.

**Impression :** Imprimerie Bémographic.  
Le journal intercommunal de la CCMA est imprimé avec des encres végétales, sur papier PEFC.

**Suivez-nous sur les réseaux sociaux !**

f communautedecommunesdumontdesavaloirs

@ montdesavaloirs

in Communauté de Communes du Mont des Avaloirs

# Une étape 100 % CCMA pour les Boucles de la Mayenne 2024

Rendez-vous le samedi 25 mai 2024 pour une étape d'anthologie au départ du Ham et une arrivée à Villaines-la-Juhel.



A en croire les organisateurs des Boucles de la Mayenne, l'étape Le Ham - Villaines-la-Juhel sera synonyme de spectacle et de difficulté ! Il s'agit même de « l'étape la plus difficile jamais organisée sur les Boucles », d'après Arnaud COURTEILLE, responsable technique.

Avec ses 208,8 km et près de 3 500 m de dénivelé positif, c'est une étape assurément faite pour les puncheurs, avec notamment le mythique Mont des Avaloirs, point culminant du Grand Ouest, et une multitude de côtes qui jalonnent la Communauté de Communes du Mont des Avaloirs. Villepail, vainqueur du concours du village le plus festif en 2023, sera le point central du parcours avec la côte des Égoutelles (2,6km à 6%). Et il faudra

la franchir 6 fois ! On peut donc imaginer un coureur en solitaire ou en petit comité lever les bras au Finish de Villaines-la-Juhel.

L'étape Le Ham - Villaines-la-Juhel est une boucle sur un petit périmètre. Cela permettra donc aux spectateurs de se déplacer facilement sur le parcours et d'apprécier à plusieurs reprises toute la sportivité des champions cyclistes.

Les équipes des Boucles de la Mayenne travaillent sur cette étape depuis l'été dernier, en collaboration étroite avec les différents partenaires. Le processus nécessite l'accord de la Direction Départementale des Routes pour les routes départementales, ainsi que des communes traversées pour les routes communales. Il s'agit aussi de collaborer avec les 2 communes départ et arrivée, Le Ham et Villaines-la-Juhel, afin d'organiser au mieux l'accueil des équipes cyclistes et des spectateurs. Pour assurer la sécurité au passage de la course, des signaleurs sont recrutés et formés pour assurer la sécurité. Enfin les agents des collectivités concernées sont mobilisés pour la mise en place opérationnelle de l'étape, notamment le service voirie de la CCMA. Les locaux des Services Techniques sont également mis à disposition pour le contrôle anti-dopage, le service presse ainsi que l'accueil des bénévoles.

« Villaines-la-Juhel aime le vélo !

La ville est impatiente de recevoir à nouveau une étape des Boucles de la Mayenne Crédit Mutuel.

Après une année 2023 marquée par le passage de plus de 6 500 cyclistes du célèbre Paris-Brest-Paris Randonneurs en août dernier, c'est un nouvel événement sportif cycliste majeur qui nous attend pour le mois de mai.

L'enjeu est de taille : les organisateurs ont voulu faire de cette étape dans les "montagnes" du Nord, une course à suspense, sélective au possible pour le bien du sport et le plaisir d'un public toujours nombreux sur le bord de nos routes.

Ce jour là, le samedi 25 mai, Villaines-la-Juhel sera donc la « plus belle ville du monde » mais aussi le théâtre d'une lutte sans merci pour la victoire. Pas question donc de lésiner. Avec les nombreux bénévoles, nous serons au rendez-vous pour que ce spectacle laisse les plus beaux souvenirs aux coureurs et aux spectateurs.

Nous vous attendons nombreux ! »

La Ville de Villaines-la-Juhel



**Pierrick GUESNÉ,**  
Président des Boucles  
de la Mayenne

Du 23 au 26 mai, vivez les Boucles !

En 2025, les Boucles de la Mayenne Crédit Mutuel fêteront à la fois leur cinquantième anniversaire, la course a été créée au milieu des années 70, et leur 50e édition. En attendant de se réjouir des festivités qui devraient accompagner ce double événement, une 49e édition, tout aussi alléchante nous attend du 23 au 26 mai prochain.

Une nouvelle fois la grande famille des bénévoles des Boucles, désormais bien épaulée par nos trois salariés permanents, Arnaud, Sébastien, Clémence, s'est retroussée les manches pour vous préparer un spectacle que l'on espère de grande qualité.

En 2023, nous reconstruisons un format de course qui a donné pleine satisfaction l'année dernière avec un prologue suivi de trois étapes en ligne. Petite nouveauté, le circuit du prologue qui s'élancera et arrivera à Espace Mayenne (Laval), va subir une légère retouche pour contribuer à plus de sécurité. Autre nouveauté, notre épreuve aura une nouvelle fois les faveurs de la télévision puisque toutes nos étapes en ligne seront diffusées sur France 3, notre nouveau partenaire média.

Chaque année, nous faisons le maximum pour demeurer dans le concert des plus grandes courses par étapes françaises. Les Boucles de la Mayenne bénéficient une nouvelle fois du label UCI Pro Series. Pour rester à ce niveau, nous pouvons compter sur nos bénévoles qui œuvrent un an durant ou nous rejoignent pendant la compétition, nos fidèles partenaires privés et publics heureux d'associer leur image à notre grande fête du vélo, nous avons organisé avec succès une première soirée des partenaires en février dernier, nos villes et villages étapes (Le Ham,

Villaines-la-Juhel, Ernée, Quelaines Saint-Gault, Laval et la concession Renault de Saint-Berthevin). Que les services de la Préfecture, les Forces de police et de gendarmerie qui sécurisent notre course, et toutes les communes traversées soient également associés à ce succès.

Nous vous attendons nombreux sur le bord des routes, aux départs et aux arrivées des étapes pour encourager les coureurs et saluer notre caravane publicitaire. Année après année, nous œuvrons pour améliorer l'organisation, l'accueil du public, le village-départ, la caravane publicitaire, la sécurité des coureurs, la qualité du parcours et des équipes sélectionnées. En 2024, promis nous serons une nouvelle fois au rendez-vous !





# Actualités



MOBILITÉ

## Les beaux jours arrivent, profitez du service de location de VAE !



AVELO, service de location de Vélos à Assistance Electrique de la Communauté de Communes du Mont des Avaloirs, permet depuis maintenant 3 ans aux

habitants du territoire de réaliser leurs déplacements du quotidien à vélo. Ainsi, ce sont 30 VAE qui sont mis à votre disposition.

Faire vos courses ou vous déplacer avec vos enfants, c'est aussi possible en mobilité douce ! La CCMA propose de tester le vélo cargo, idéal pour les déplacements en ville. Le prêt est gratuit sur demande pour une durée de 15 jours.

Retrouvez toutes les informations nécessaires sur le site Internet de la CCMA ou contactez le 02 43 30 11 11.

Durée de location	Tarif
1 mois	36 €
3 mois	80 €
6 mois	150 €
12 mois	300 €

½ tarif pour les étudiants, demandeurs d'emploi et bénéficiaires des minimas sociaux.

Vous allez au travail avec un VAE du service public de location ?

Votre employeur prend en charge 50 % du Forfait.



SOLIDARITÉ

## Les « Parrains par Mille » accompagnent les jeunes en difficulté

Les « Parrains par Mille » est une association de parrainage-mentorat de proximité qui permet à des enfants et jeunes adultes isolés (de 3 à 25 ans) de rencontrer un bénévole habitant près de chez eux et souhaitant donner un peu de son temps pour les aider à se construire et à révéler leur plein potentiel.

Présent en Mayenne depuis près de 3 ans, l'antenne départementale poursuit sa recherche de nouveaux bénévoles afin de faire parrainer les enfants et les jeunes en attente d'un parrain ou d'une marraine. A travers son exposition immersive, l'association souhaite inviter le

spectateur dans les coulisses du parrainage afin de lui donner à voir et à entendre des moments de vie partagés !

A découvrir du 10 avril au 7 mai à la Maison de santé de Villaines la Juhel et du 7 au 18 mai à la médiathèque de Javron les Chapelles. Un temps Fort, ouvert à tous, est organisé le mercredi 10 avril à 18h pour les personnes qui souhaiteraient en savoir davantage sur le parrainage de proximité, avec le témoignage d'une marraine de PPM53.

Contact : [53@ppm-asso.org](mailto:53@ppm-asso.org) / 07 69 15 93 44



## 3 nouveaux professionnels de santé s'installent



SANTÉ

A partir du 1<sup>er</sup> mars 2024, 3 nouveaux professionnels intègrent les Maisons Pluridisciplinaires de Santé :

- **Gilles GABOYER**, masseur-kinésithérapeute, kiné du sport et thérapie manuelle (06 71 04 50 15) à Saint-Pierre-des-Nids ;

- **Karine CHEVALLIER**, psychologue et psychothérapeute, uniquement sur rendez-vous (06 81 90 67 79) à Saint-Pierre-des-Nids ;

- **Flavie REBEL**, psychologue (06 77 65 02 85) à Pré-en-Pail-Saint-Samson.





## CULTURE

## Les Reflets du cinéma dans notre territoire

Pour cette année 2024, Les Reflets du cinéma en Mayenne mettent à l'honneur le Canada, car pour Atmosphères 53, il semble essentiel de parler des cinématographies inspirées et inspirantes de ce grand pays. Les cinémas du Canada se caractérisent par un regard singulier et pluriel sur ses territoires, au croisement des grandes étendues et des cités urbaines.

L'immersion se déroule le temps d'un week-end au cinéma L'Aiglon de Saint-Pierre-des-Nids, au programme :

Vendredi 22 mars 20h30

**Les chambres rouges** de Pascal Plante  
2023 / Canada / 1h58 - Thriller  
Deux jeunes femmes se réveillent chaque matin aux portes du palais de justice pour pouvoir assister au procès

hypermédiatisé d'un tueur en série qui les obsède.

Samedi 23 mars 20h30

**Je m'appelle humain** de Kim O'Bomsawin  
2020 / Canada / 1h18 - Documentaire  
« Sauvage, ça veut dire être libre entièrement », dit Joséphine Bacon. Avec charisme et sensibilité, cette poétesse mène un combat contre l'oubli et la disparition d'une langue, d'une culture et de ses traditions.

Dimanche 24 mars 15h

**Starbuck** de Ken Scott  
2012 / Canada / 1h49 - Comédie  
Alors qu'il s'apprête à être père, David Wosniak, éternel adolescent de 42 ans, découvre être le géniteur anonyme de 533 enfants déterminés à le retrouver.

RÉSEAU  
LECTURE

## Un espace game à la bibliothèque !

Ne manquez pas la grande nouveauté dans le Réseau lecture de la CCMA : l'escape game : « Panique à la bibliothèque » !

« Vous êtes appelés à l'aide pour arrêter un groupe très dangereux : les Obscurantes. Ces individus sont des manipulateurs qui diffusent régulièrement de fausses informations scientifiques. Leur prochain coup aura lieu ce soir et provoquera la panique à l'échelle mondiale... Saurez-vous les arrêter à temps ? »

Vous aimez les enquêtes ? Vous aimez fouiller, récolter des indices et élucider des énigmes ? Venez participer à un escape game dans votre bibliothèque. Mêlant sciences et investigation, cette enquête grandeur nature invite tous les curieux et curieuses à vivre une expérience immersive originale.

Votre mission ? Vous appuyer sur votre sens de l'observation, le travail d'équipe et un esprit critique pour déconstruire une vague d'idées reçues. Mais attention, le compte à rebours est lancé... Il vous faudra aller vite pour achever ce défi ! Suspense et adrénaline seront au rendez-vous !



Durée : 1h de jeu (prévoyez 1h30 au total).

Nombre de participants : 2 à 5 joueurs dont 1 adulte, à partir de 10 ans.

Jeu proposé sur rendez-vous, dans les médiathèques de Javron-les-Chapelles,

Pré-en-Pail-Saint-Samson et Villaines-la-Juhel.

Cet Escape game a été réalisé dans le cadre de la Fête de la science 2018 par Science Animation et Délirés d'Encre.



## HABITAT

# L'habitat au coeur de la stratégie de territoire de la CCMA

Depuis plusieurs années, la CCMA accompagne les habitants pour leurs démarches liées à l'habitat par des permanences-conseil de partenaires professionnels comme l'ADIL, le CAUE, Synergies et Soliha.

Au regard des objectifs nationaux concernant l'amélioration de l'habitat et des opérations de revitalisation du territoire, les Elus de la CCMA ont souhaité renforcer et simplifier le dispositif d'accompagnement dédié aux habitants. L'enquête diffusée en 2022 et un état des lieux approfondi de l'habitat ont permis d'identifier un plan d'action local dédié au logement privé.

Le 1<sup>er</sup> janvier 2024, le dispositif renforcé «Solutions Habitat» du Mont des Avaloirs est entré en service.

Dans le cadre de son projet de territoire, la CCMA a mené, en 2022-2023, une étude pré-opérationnelle pour la mise en place d'une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) en lien avec les actions de conseil existantes.

### Quels sont les enjeux ?

L'étude a permis d'identifier les enjeux locaux en matière d'habitat :

- 1 - Remettre sur le marché les logements vacants ;
- 2 - Moderniser le parc de logements anciens dont plus de 50 % datent d'avant 1971 ;
- 3 - Adapter le parc de logements aux besoins de la population :
  - la rénovation énergétique pour réduire la facture des ménages (1/3 des ménages sont propriétaires aux faibles revenus) ;
  - l'adaptation des logements pour la population vieillissante du territoire ;
  - une offre locative à développer et à diversifier.

L'étude a aussi favorisé l'identification des secteurs de Renouveau Urbain (RU) pour les communes de Javron-les-Chapelles, Pré-en-Pail-Saint-Samson, Saint-Pierre-des-Nids et Villaines-la-Juhel.

Les 4 communes sont particulièrement investies dans ce projet d'amélioration de l'habitat.

### Une stratégie et des actions concrètes

Les conclusions de l'étude ont contribué à une démarche collective pour identifier des actions au bénéfice des habitants.

Des aides à l'amélioration des logements, portées par la CCMA pour l'ensemble du territoire, et en complément par les communes pour leurs secteurs RU, sont prévues pour le 1<sup>er</sup> semestre 2024 :

- Une enveloppe de 1 207 300 € sur 5 ans portée par la CCMA pour l'ensemble du territoire (466 850 €) et pour les secteurs RU (740 450 €) ;
- Une enveloppe de 500 600 € sur 5 ans portée par les 4 communes pour leurs secteurs RU ;
- En parallèle de ces aides locales, l'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH) a fléchi une enveloppe de 5 560 775 € pour notre territoire dédiée à des travaux d'amélioration des logements.

Pour faciliter et accompagner les projets d'amélioration de l'habitat et atteindre les objectifs, la CCMA a développé fin 2023 une solution complète et facilement accessible pour permettre aux habitants de se renseigner, d'avoir des rendez-vous personnalisés et d'être accompagnés tout au long de leurs projets et d'obtenir des financements.



## Le constat

**15,6 %** de logements vacants

**52,6 %** des résidences principales sont construites avant 1971

**23,6 %** des ménages sont touchés par la précarité énergétique

**36 %** de la population intercommunale a plus de 60 ans

**812** aides du Fonds de Solidarité Logement accordées entre 2017 et 2022

## Notre ambition

Favoriser la **revitalisation** des centres-bourgs

Accompagner la **rénovation** des logements par des conseils techniques et la priorisation des travaux

Proposer un **audit énergétique** pour déterminer les travaux d'économie d'énergie

Soutenir l'**adaptation** des logements à la perte d'autonomie

Répondre aux besoins de **financements** des travaux par des aides d'amélioration du logement

## Mieux connaître l'habitat

L'État propose une plateforme en ligne [france-renov.gouv.fr](https://france-renov.gouv.fr) pour vous informer, vous guider et vous orienter pour la réalisation de travaux de rénovation énergétique de votre logement. A découvrir en scannant ce QR Code.



Le Département de la Mayenne accompagne les territoires via son Plan Départemental de l'Habitat et du Logement (PD2H). L'objectif est de replacer l'usager et ses besoins au cœur d'une intervention publique solidaire. A consulter en scannant ce QR Code.



MaPrimeRénov' est une aide financière de l'État en faveur de la rénovation énergétique des logements privés. Elle permet de financer vos travaux et ainsi réaliser jusqu'à 50 % d'économie sur votre facture d'énergie. Comment en bénéficier ? Réponse en vidéo.







# Les « Solutions Habitat » de la CCMA évoluent vers un service global de rénovation de l'habitat

Depuis le 1er janvier 2024, l'ancien dispositif a laissé sa place aux nouvelles « Solutions Habitat » portées par la Communauté de Communes du Mont des Avaloirs.

## Quels sont vos nouveaux interlocuteurs ?

Pour développer ses « Solutions Habitat », la CCMA a choisi de travailler avec INHARI, association spécialisée pour accompagner les propriétaires privés dans la rénovation de leur logement grâce aux conseils délivrés par l'opérateur et l'octroi d'aides financières.

Les conseillers Habitat d'INHARI, accompagnateurs agréés Mon Accompagnateur Renov', sont mandatés par la CCMA pour vous accompagner dans la concrétisation de votre projet de travaux :

- informations et conseils pour tous sur l'habitat ;
- visites et diagnostics ;
- accompagnement aux travaux ;
- plans de financements ;
- demandes de subventions.

## Qui peut bénéficier des aides ?

Les conseillers Habitat d'INHARI conseillent et accompagnent :

- les propriétaires occupants ;
- les propriétaires bailleurs (logement loué ou vacant) ;
- les accédants à la propriété ;
- les mono-propriétaires ou syndicats de copropriété.

## Quels travaux sont éligibles ?

Dans la perspective de répondre au plus grand nombre et de favoriser le développement de l'habitat dans notre territoire, vous pouvez solliciter ce service d'accompagnement et de financement pour :

- des travaux de réhabilitation d'un logement dégradé ou vacant ;
- des travaux d'amélioration énergétique du logement ;
- des travaux d'adaptation d'un logement à la perte d'autonomie.

Les devis ne doivent pas être signés, les travaux ne doivent pas débiter avant le dépôt des dossiers de demande de subventions et doivent être réalisés par des professionnels du bâtiment (RGE pour les travaux de rénovation énergétique).

Des aides locales proposées par la CCMA et les Communes de Javronles-Chapelles, Pré-en-Pail-Saint-Samson, Saint-Pierre-des-Nids et Villaines-la-Juhel seront proposées courant 2024.

## Comment bénéficier des aides ?

Vous pouvez contacter les conseillers d'INHARI, une association de loi 1901 à but non lucratif, implantée à Alençon (61) :

- au 02 61 67 18 75 (de 9h à 12h30 et 13h30 à 17h30) ou à [solutionshabitats.ccma@inhari.fr](mailto:solutionshabitats.ccma@inhari.fr) ;
- sur le site [www.inhari.fr](http://www.inhari.fr) à la rubrique « Je prends rendez-vous près de chez moi » ;



# Exemples de financement de travaux

## Projet de rénovation énergétique globale

Exemple pour un foyer aux revenus modestes (4 personnes)

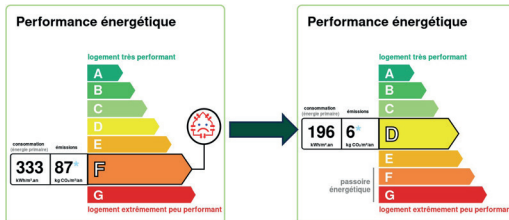
### Travaux :

- isolation thermique des combles ;
- changement des menuiseries ;
- installation d'une VMC ;
- remplacement d'une chaudière Fioul par une pompe à chaleur ;
- installation d'un poêle à bois.



**Coût total TTC** : 41 850 €

**Aides ANAH** : 27 700 € (70% d'aides sur le montant HT des travaux)



40 % de gains énergétiques

## Projet d'adaptation d'un logement

Exemple pour un foyer aux revenus très modestes (2 personnes)

### Travaux :

- remplacement d'une baignoire par une douche italienne ;
- installation de barre de maintien et d'un siège de douche ;
- installation d'une barre de maintien dans les WC.



**Coût total TTC** : 7 712 €

**Aides ANAH** : 5 117 € (70% d'aides sur le montant HT des travaux)

Les aides locales (Communauté de Communes du Mont des Avaloirs et communes avec secteur RU) selon les projets seront disponibles courant du 1<sup>er</sup> semestre 2024.

Les financements sont conditionnés aux revenus des ménages.





## DÉCHETS

# Redevance incitative: une année test en 2024

À partir du 1er janvier 2025, la Redevance d'Enlèvement des Ordures Ménagères (REOM) sera remplacée par la Redevance Incitative. À compter de cette date, vous serez facturé en fonction de la réalité de vos dépôts d'ordures ménagères. La mise en œuvre de la Redevance Incitative nécessite une année test en 2024 pendant laquelle les dépôts d'ordures ménagères seront comptabilisés à l'aide d'un badge. Les colonnes pour le dépôt des recyclables (verre, emballage, papier, cartouche) restent, quant à elles, en libre accès.

### A quoi sert l'année test ?

- Vous informer, usagers et professionnels, du nombre de dépôts d'ordures ménagères minimum qui vous sera attribué sur une année, par ouverture des conteneurs semi-enterrés. C'est ce qu'on appelle la part fixe.
- Vous inciter, usagers et professionnels, à adapter et améliorer vos dépôts d'ordures ménagères et vos gestes de tri (recyclables, dépôts en déchèterie, compostage) au cours de l'année 2024, afin d'alléger vos poubelles et votre facture.
- Elaborer une grille tarifaire qui sera effective au 1er janvier 2025, après examen et analyse

de vos pratiques de dépôts d'ordures ménagères en 2024 : nombre d'ouvertures des conteneurs semi-enterrés par foyer (voir page 11), estimation des tonnages d'ordures ménagères, etc.

### Comment serez-vous facturé en 2024 ?

Pendant l'année test en 2024, votre facture Déchets sera toujours calculée sur la base de la Redevance d'Enlèvement d'Ordures Ménagères (REOM). C'est votre pratique de dépôts et l'amélioration de vos gestes de tri de 2024 qui définiront les tarifs de la Redevance Incitative appliqués en 2025.

### Quel bilan en fin d'année test ?

À la fin de l'année test, vos ouvertures de conteneurs semi-enterrés seront comptabilisés et votre production d'ordures ménagères estimée pour 2024. Sur la base de ces éléments, vous recevrez une simulation de facture Redevance Incitative (à ne pas payer).

Votre simulation de facture présentera un montant « virtuel », c'est-à-dire le montant que vous auriez dû payer selon la base de la grille tarifaire de Redevance Incitative qui aura alors été définie par les élus de la CCMA pour l'année 2025. Vous pourrez ainsi évaluer

l'évolution de votre pratique de dépôts d'ordures ménagères et de vos gestes de tri entre le montant de la REOM et le montant de la Redevance Incitative.

Pour rappel, la facture de Redevance Incitative repose sur :

- une part fixe, c'est-à-dire l'abonnement au service Déchets (collecte et traitement des déchets, gestion des déchèteries) et le nombre minimum d'ouvertures des conteneurs semi-enterrés à l'année;
- une part variable, c'est-à-dire une facturation supplémentaire si le nombre minimum d'ouvertures des conteneurs semi-enterrés est dépassé.



**Samuel RAGOT,**  
Vice-Président en charge  
des Déchets et de l'Énergie

« Suite aux réunions publiques où vous êtes venus très nombreux, je vous fais part que l'objectif de diviser par 2 le tonnage d'ordures ménagères en 1 an est en bonne voie ! En effet, notre volume global d'ordures ménagères a baissé de 180 tonnes en 2023. Malheureusement, quelques dépôts sauvages et des mauvais dépôts dans les colonnes de tri plombent ce bel objectif. Je suis conscient de l'effort financier que nous avons tous fait en 2023. Pour éviter de nouvelles augmentations de tarifs, nous devons tous continuer à trier car tous les emballages se trient ! »





## Quels nombres d'ouvertures des conteneurs en année test ?

Le dispositif d'accès aux conteneurs semi-enterrés à l'aide d'un badge est mis en place depuis début janvier 2024. Vos dépôts d'ordures ménagères sont désormais comptabilisés selon le nombre d'ouvertures des conteneurs semi-enterrés. Un nombre de dépôts d'ordures ménagères minimum vous est attribué sur une année, que vous soyez usagers ou professionnels.

### Grille des habitants

Composition des redevables	Nombre d'ouvertures par année (part fixe)
1 personne	18
2 personnes	26
3 personnes	36
4 personnes	46
5 personnes	54
6 personnes et plus	60
Résidence secondaire	10

### Grille des professionnels

Composition des redevables	Nombre d'ouvertures par année (part fixe)
Catégorie 1, 2 et 3 : catégorie actuelle + autoentrepreneurs + associations	36
Catégorie 4 : métiers de bouche utilisant les colonnes publiques	328
Catégorie 5 utilisant les colonnes publiques	1 250

## Stop aux dépôts sauvages !

Les dépôts sauvages sont strictement interdits et sont passibles de 1 500 € d'amende et la confiscation du véhicule utilisé pour faire le dépôt.



Les dépôts d'ordures au pied des conteneurs sont, eux aussi, considérés comme des dépôts sauvages.

La Communauté de Communes du Mont des Avaloirs applique un forfait d'enlèvement des déchets de 120 € en cas de non-respect des consignes de tri et de dépôt au pied des conteneurs ou sur les points d'apports volontaires.

Nous sommes tous les garants du respect et de la qualité de notre cadre de vie. Soyons écologiquement et civiquement responsables !

## Des composteurs à votre disposition

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2024, tous les ménages doivent pouvoir trier leurs biodéchets (déchets dégradables naturellement par des micro-organismes vivants).

Pour accompagner la population, la Communauté de Communes du Mont des Avaloirs fournit des composteurs individuels aux usagers qui en feront la demande.

Avant la remise d'un composteur, une initiation au compostage et aux bonnes pratiques de la gestion de ses bio-déchets sera dispensée à titre gratuit.

Scannez-moi !



## Vigilance sur les consignes de tri

Depuis plusieurs mois, nos services observent des erreurs de tri dans les colonnes de recyclables.

Nous rappelons que :

- les gros cartons bruns ne doivent pas être déposés dans les colonnes de tri destinés au papier et aux emballages en carton. Ils sont à déposer en déchèterie ;
- les sacs d'ordures ménagères ne doivent pas être déposés dans les colonnes de tri destinés aux emballages plastiques. Ils sont à déposer dans les conteneurs semi-enterrés.

Afin de faciliter les bons gestes de tri, le service Déchets de la CCMA est en cours de densification des colonnes de tri dans notre territoire.

Nous vous remercions pour votre coopération et votre vigilance.



TOURISME & CULTURE

## Une exploration artistique au coeur de la vallée de Saint-Calais-du-Désert

**Accueillis en résidence, deux artistes vous initient à leurs pratiques avec pour seuls cadre et matière la nature exceptionnelle de l'Espace Naturel Sensible de Saint-Calais-du-Désert.**

Dans le cadre de son Projet Culturel de Territoire et au titre du développement touristique, la CCMA a lancé un appel à candidatures afin d'accueillir une résidence d'éducation artistique et culturelle dans le champ des arts visuels, au sein de l'Espace Naturel Sensible (ENS) de Saint-Calais-du-Désert. Cette démarche s'est opérée en collaboration avec le Département de la Mayenne, (propriétaire de l'ENS) et son agence Mayenne Culture.

L'objectif partagé est de valoriser le patrimoine naturel comme identité du territoire à travers le prisme de la création tout en suscitant la rencontre des habitants (Jeunes, Familles...) avec une démarche artistique forte.

L'enjeu est de sensibiliser les habitants à l'Espace Naturel Sensible, les initier à la pratique artistique, de même que les usagers du site comme les écoles,

les associations de randonnées, les agriculteurs exploitants, les prestataires touristiques, etc.

Après examen de 59 candidatures, c'est le projet de création « Prima Materia » des artistes Mélanie PASQUIER et Antoine BIROT qui a été retenu. Ce projet est centré sur la source de la matière dans l'environnement. Par le biais de plusieurs techniques de transformation utilisées dans l'art contemporain (la fonderie du bronze, la gravure, la distillation ou bien encore la carbonisation), les habitants seront invités à sublimer les éléments constitutifs de la Flore et de la Faune de la Vallée de Saint-Calais-du-Désert : Feuilles, graines, écorces, racines, plumes, pierres...

De mars à juin 2024, sur 5 semaines, tout à chacun aura la possibilité de rencontrer les artistes, participer à des collectages, ateliers ou processus de transformation. Les 3 classes du Regroupement

Pédagogique Intercommunal (RPI) de Saint-Aignan-de-Couptrain, Saint-Calais-du-Désert et Saint-Cyr-en-Pail travailleront en ateliers de création avec les artistes. D'autres ateliers tout public permettront d'expérimenter les techniques de dessin au point, de création d'un herbier imaginaire et de travail du bronze.

Cette résidence fera l'objet d'une restitution à Saint-Calais-du-Désert les 19 et 20 juin 2024.

**Informations et réservation auprès du Service Culturel de la CCMA au 02 43 30 11 11 ou via la billetterie en ligne.**



Exemple de transformation par fonderie du bronze





## Vélotourisme : à la recherche de nouvelles adresses à Pré-en-Pail-Saint-Samson

Depuis la mise en circulation de la voie verte à Pré-en-Pail-Saint-Samson en 2020, le Mont des Avaloirs a vu croître sa fréquentation touristique. Les voyageurs à vélo sont plus présents. Ils recherchent un hébergement pour la nuit tout proche de la Véloscénie. Malheureusement, l'offre de logements à la nuitée reste insuffisante sur cette étape de leur voyage vers le Mont-St-Michel (Pré-en-Pail-Saint-Samson à Bagnoles-de-l'Orne). L'office de tourisme du Mont des Avaloirs est à la recherche de nouvelles adresses. Toutes les personnes intéressées par l'accueil touristique peuvent s'adresser à lui.

Besoin d'en savoir plus sur les dispositions réglementaires, les clientèles, le cadre juridique et fiscal, le service tourisme de la Communauté de Communes du Mont des Avaloirs vous accompagne : 02 43 30 1111 - [tourisme@cc-montdesavaloirs.fr](mailto:tourisme@cc-montdesavaloirs.fr).



**Christelle MOUSSAY**,  
Conseillère départementale,  
Vice-Présidente de Mayenne  
Tourisme, référente  
Vélotourisme commission  
Tourisme de la CCMA



« Plus d'enfants à charge, une grande maison avec des pièces vides, le besoin de s'occuper autrement ou bien la recherche d'un revenu complémentaire. Toutes ces raisons sont bonnes pour sauter le pas ! Et dans tous les cas, il y aura de belles rencontres ! »

### Une nouvelle liaison entre la Véloscénie et la Vélobuissonnière

Cet itinéraire de 26,4 km permet de relier les deux véloroutes et les communes de Pré-en-Pail à Saint-Léonard-des-Bois en empruntant nos charmantes petites routes de campagne et en passant par nos sites emblématiques : le Belvédère, Saint-Anne-de-Champréfont et Saint-Pierre-des-Nids

Désormais jalonné, ce parcours, concerté avec la CCMA et les communes concernées, facilitera l'orientation d'un itinéraire à l'autre et la mise en place de boucles plus locales encourageant la consommation et les séjours touristiques.



### Bientôt un parcours d'interprétation pour valoriser le Mont des Avaloirs !

Le site du Mont des Avaloirs, classé Réserve naturelle régionale en 2020, se situe dans le périmètre du Parc et Géoparc Normandie-Maine. Celui-ci a engagé une démarche de labellisation Géoparc mondial Unesco dont l'objectif est de valoriser la mémoire de la terre à travers les patrimoines naturels, culturels et immatériels.



C'est dans cet esprit que le Mont des Avaloirs est ciblé parmi les géosites à valoriser pour l'accueil du public. En effet, ce site, emblématique des landes et des bois sur les crêtes de grès du Massif armoricain, est un réservoir de biodiversité exceptionnel. La diversité et la qualité des lieux de vie pour les 4000 espèces qui y vivent font de ce site, l'un des plus riches du Grand Ouest. Des oiseaux protégés comme le busard Saint-Martin et l'engoulevent y ont élu domicile.

Pour découvrir ces patrimoines naturels si riches du Mont des Avaloirs, le Parc et Géoparc Normandie-Maine a conçu un parcours de 6,8 km avec une palissade d'observation des oiseaux et un aller-retour de 1,4 km vers le point de vue aménagé sur l'ancienne carrière de Bel-Air. Cet itinéraire découverte sera jalonné de 12 étapes thématiques avec des supports fixes illustrés, des modules ludiques et des séquences sonores. En chemin, des installations artistiques inciteront le visiteur à porter un autre regard sur la Forêt.

Rendez-vous au second semestre 2024 pour profiter pleinement de cette belle mise en valeur du point culminant de l'Ouest de la France, emblème de notre territoire où la nature est reine.





## Le territoire du Mont des Avaloirs accueille la Flamme Olympique !

**C'est avec une grande fierté que le Belvédère du Mont des Avaloirs, à Pré-en-Pail-Saint-Samson, a été retenu parmi les 7 sites qui accueilleront la Flamme Olympique en Mayenne le mercredi 29 mai 2024.**

C'est le lundi 3 avril dernier, premier jour de la Semaine Olympique et Paralympique en Mayenne, qu'ont été annoncés les sites qui accueilleront le Relais de la Flamme Olympique par le Comité d'Organisation des Jeux de Paris 2024.

Cet événement d'envergure mondiale est une véritable aventure sportive et une grande fête populaire de promotion des valeurs de l'Olympisme, à savoir la joie dans l'effort, la valeur éducative du bon exemple et le respect des principes éthiques fondamentaux universels.

La Mayenne, 1<sup>er</sup> département sportif de France par le nombre de licenciés rapporté à sa population, est mobilisée pour promouvoir le sport sur l'ensemble du territoire. La Communauté de Communes

du Mont des Avaloirs s'associe pleinement à cet engagement. Avec 17 communes labellisées « Terres de Jeux 2024 » dans notre territoire, auxquelles s'ajoute notre intercommunalité, nos collectivités s'investissent pour fédérer leurs habitants, petits et grands, leurs associations et clubs autour de la pratique sportive pour célébrer l'esprit des Jeux.

Pour porter haut les couleurs de l'Olympisme, 11 000 porteurs de Flamme, anonymes et célèbres, constituent le Relais. Parmi eux figure un sportif emblématique de notre territoire, Quentin CORNU, originaire de Saint-Pierre-des-Nids, licencié de l'Intrépide de Pré-en-Pail section athlétisme et du Vélo Club Prézien. Comme d'autres porteurs, il se lancera à l'assaut du Mont des Avaloirs pour porter la

Flamme Olympique jusqu'au sommet du Belvédère. Très belle manière de sublimer la devise olympique : « Plus vite - Plus haut - Plus fort - Ensemble ! »





# La commune de Pré-en-Pail-Saint-Samson sur les starting blocks

SPORT



La commune de Pré-en-Pail-Saint-Samson, hôte du Relais de la Flamme Olympique, est très fortement impliquée depuis l'annonce de cet événement. De nombreux temps forts et animations sont organisés pour permettre à chacun de vivre au plus près ce moment unique dans une vie.

Dès le mercredi 22 mai, une conférence-débat «Le Handisport, une inspiration au dépassement de soi» accueillera Hakim AREZKI, champion paralympique sélectionné dans l'équipe de France de cécifoot (Football adapté aux déficients visuels), Éric FOUCAULT, habitant du territoire qui témoignera de sa vie de sportif avant et après son accident ainsi que l'association Étincelle 53 qui s'engage dans des actions en faveur du handisport. Cette soirée sera l'occasion de sensibiliser et

proposer des démonstrations autour du handisport.

Le mercredi 29 mai, jour du Relais de la Flamme Olympique, un village «OlymPep's» sera implanté aux abords du parcours grâce à la collaboration de très nombreuses associations de promotion du sport et d'établissements scolaires du territoire. Ouvert dès 12h, les animations seront organisées de 14h à 18h, avec possibilité de restauration et rafraîchissement sur place.

Lors du week-end de la fête communale les 8 et 9 juin, la municipalité de Pré-en-Pail-Saint-Samson lance la deuxième édition du « Pep's Tour des Associations » avec pour thématique les Jeux Olympiques et Paralympiques Paris 2024. Une candidature est en cours pour y accueillir le Bus Tour 2024.



**Denis GESLAIN,**  
Maire de Pré-en-Pail-Saint-Samson

« Le 29 mai 2024 sera une journée historique pour Pré-en-Pail-Saint-Samson. Jamais la Flamme Olympique ne s'est arrêtée dans notre commune. Le Mont des Avaloirs aura cette chance d'accueillir ce symbole si important, représentant les valeurs du sport, de l'excellence, du respect et de l'amitié. Nous remercions le Département de la Mayenne d'avoir choisi Pré-en-Pail-Saint-Samson parmi les 7 sites retenus. Nous vous proposerons avec nos associations plusieurs activités sur le village «OlymPep's» en début d'après-midi avant de voir le passage de la Flamme en fin de journée. Ce moment sera inoubliable pour nous tous et je tiens à remercier par avance les agents de nos collectivités et les nombreux bénévoles qui auront à cœur de bien vous accueillir pour que cette journée reste dans nos mémoires. Nous attendons plusieurs milliers de spectateurs pour le passage de la Flamme qui annonce les Jeux Olympiques et qui transmet un message de paix et d'amitié aux peuples. Nous vous attendons nombreux le 29 mai 2024 à Pré-en-Pail-Saint-Samson, au Mont des Avaloirs. »

## Les bibliothèques aux couleurs des Jeux Olympiques

A l'occasion du Relais de la Flamme dans notre territoire et des Jeux Olympiques, le Réseau Lecture de la CCMA vous a concocté un beau programme avec plusieurs animations à la fois conviviales, instructives et amusantes.

### 3 séances « Quizz Paris 2024 » (public Familial)

- mercredi 15 mai à 10h30, bibliothèque de Saint-Pierre-des-Nids ;
- mercredi 22 mai à 15h, médiathèque de Villaines-la-Juhel ;
- mercredi 24 mai à 14h30, médiathèque de Javron-les-Chapelles.

### Dictée « Sports et Jeux Olympiques » (ados et adultes)

Mardi 21 mai à 14h, point lecture de Lignéres-Ornières.

### Séance jeux vidéo « Mario et Sonic aux Jeux Olympiques » (à partir de 8 ans)

Mercredi 5 juin à 16h, médiathèque de Villaines-la-Juhel .

### Séance jeu de société « Flamme Rouge » (public Familial)

Samedi 25 mai à 14h30, médiathèque de Villaines-la-Juhel.

Vous pourrez également bénéficier d'autres propositions étendues autour du sport et des Jeux Olympiques :

- **Mini expo et jeux** (public Familial), en accès libre tout au long du mois de mai, bibliothèque de Pré-en-Pail-Saint-Samson ;
- **Exposition de l'ACT Peinture section enfant, sur la thématique des sports olympiques**, en accès libre du 4 au 27 juin, médiathèque de Villaines-la-Juhel. Chaque enfant choisit un sport olympique et produit 2 tableaux, un croquis au crayon et une peinture. Les enfants élaborent aussi une œuvre collective sous forme de mosaïque de tableaux, également exposée.

## L'esprit olympique va souffler sur la jeunesse du territoire !

Les enfants et les jeunes accueillis par les services de la CCMA auront l'occasion de porter haut les valeurs de l'olympisme !

Après des vacances d'hiver consacrées à la Grèce Antique, berceau des premiers Jeux, les enfants de 3 à 12 ans reçus en accueil de loisirs Sud (Averton, Courcité, Gesvres, Le Ham, Villaines-la-Juhel) pourront profiter de leurs vacances de printemps en remontant le temps à travers l'histoire des Jeux Olympiques. Enfin, le programme des vacances d'été sera athlétique puisque le service Enfance de la CCMA a concocté des épreuves dignes des Jeux de Paris 2024,

avec cérémonie d'ouverture et allumage de flamme ! Les inscriptions pour les vacances de printemps seront ouvertes du 25 mars au 12 avril.

Le programme Anim'Ados des vacances d'été pour les jeunes de 13 à 17 ans se veut aussi résolument exaltant (ouverture des inscriptions mi-juin) ! Entre le 8 juillet et le vendredi 9 août, les jeunes vont s'ouvrir aux différentes cultures du monde en explorant les 5 continents représentés par les 5 anneaux olympiques : l'Europe, l'Amérique, l'Afrique, l'Asie et l'Océanie. Aussi, différentes actions de sensibilisation au handisport dans le territoire leur



seront proposées. Enfin, les traditionnels camps de vacances seront organisés :

- Camp « Caisse à savon » à Saulges (53) du 15 au 19 juillet sur la thématique des Jeux Olympiques ;
- Camp « Mer » à Notre-Dame-de-Mont (85) où les jeunes s'affronteront lors de différentes épreuves olympiques ;
- Camp « Aventure » du 29 juillet au 2 août (lieu à définir).

# Culture au Mont des Avaloirs

## Agenda de mars à juin



**Mercredi 27 mars à 16h30**

**Poulettes** - Delphine Garczynska  
Bibliothèque de Pré-en-Pail-Saint-Samson  
De 0 à 3 ans • **Gratuit** • Spectacle



**Mardi 9 avril à 18h30**

**Concert d'ensemble de l'EEA**  
Salle polyvalente • Villaines-la-Juhel  
**Gratuit**  
Réservation conseillée au 06 07 47 49 89



**Vendredi 12 avril à 17h30**

**Éveil musical - Atelier parents/enfants**  
Centre culturel • Villaines-la-Juhel  
**Gratuit**



**Mercredi 17 avril à 16h30**

**Le petit bois charmant et la forêt sombre** - Delphine Garczynska  
Médiathèque • Villaines-la-Juhel  
A partir de 6 ans • **Gratuit** • Spectacle



**Jedi 18 avril à 20h30**

**Boule de suif (La meute)** - Cie les Moutons Noirs  
Salle polyvalente • Villaines-la-Juhel  
Dès 13 ans • 6€/10€ • Spectacle



**Mercredi 15 mai à 16h**

**Bureau des lecteurs perdus** - Cie d'Objet Insolite  
Médiathèque • Javron-les-Chapelles  
Dès 6 ans • **Gratuit** • Spectacle



**Vendredi 24 mai à 18h**

**Chaud dedans** - Cie A fleur de scène  
Bibliothèque • Saint-Pierre-des-Nids  
De 0 à 3 ans • 3€/5€ • Spectacle musical



**Samedi 1<sup>er</sup> juin de 10h à 17h**

**Portes ouvertes de l'EEA**  
En extérieur et à la Maison des associations  
• Entrée libre  
**Concert de l'EEA à 19h**  
Square du Pré de la Ville • Saint-Pierre-des-Nids  
• **Gratuit**



**Samedi 1<sup>er</sup> juin à 10h30 et 11h30**

**Éveil musical - Atelier parents/enfants**  
Maison des associations • Saint-Pierre-des-Nids  
**Gratuit**



**Samedi 1<sup>er</sup> juin à 20h30**

**French touch made in Germany** - Immo  
Square du Pré de la Ville • Saint-Pierre-des-Nids  
Dès 5 ans • 6€/10€ • One man show de cirque



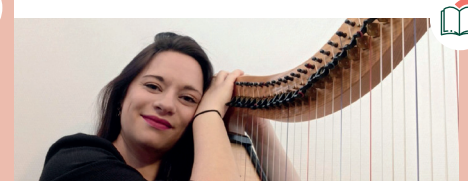
**Mercredi 5 juin à 10h30**

**Atelier «Le cirque près de chez vous»**  
Médiathèque • Javron-les-Chapelles  
Dès 6 ans • **Gratuit**



**Vendredi 14 juin à 18h**

**Concert autour de l'univers japonais**  
Bibliothèque • Pré-en-Pail-Saint-Samson  
Tout public • **Gratuit** • Concert



**Mercredi 19 juin à 18h**

**Concert de harpe celtique**  
Médiathèque • Javron-les-Chapelles  
Tout public • **Gratuit** • Concert



**Mercredi 26 juin à 18h30**

**Concert d'ensemble de l'EEA**  
Salle du Clos Princier • Saint-Samson  
**Gratuit** • Réservation conseillée au 06 07 47 49 89

**Billetterie  
en ligne**

[culture-montdesavaloirs.fr](http://culture-montdesavaloirs.fr)